

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FÉVRIER 2017**

Date de convocation : 02/02/2017
Date d'affichage : 02/02/2017

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 13 + 1 pouvoir

L'an deux mil dix-sept, le neuf février, à 18 H 45, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier TORCHÉ, Maire (pouvoir de Kévin LAMBERT)
Présents : MM Audrey CRUCHET-GIRARD, Patrick TOURNAT, Mathieu ALBERT, Yves BLIN, Gérard CHAUVEL, Michel GERVAIS, Jean-Claude GOUHIER, David MAINFRAY, Olivier CHEVÉE, Pauline LUBINEAU, Alain PICHER, Gilles LEBRAY
Absents : Néant
Excusés : Pierre OZANGE, Kévin LAMBERT (pouvoir à Didier TORCHÉ)
Secrétaire : Olivier CHEVÉE

Monsieur Didier TORCHÉ ouvre la séance et donne lecture des décisions 2017-3 à 2017-8 prises au titre des délégations qui lui ont été consenties.

PROJET D'INVESTISSEMENT 2017

Estimation et demande de subventions transmises : Monsieur le Maire informe ses collègues que les travaux de sécurisation de l'école s'élèvent à 40 200€ HT + frais annexes soit 46 100€ HT. Des demandes de subventions ont été déposées auprès du FIPD, de la réserve parlementaire, de la région et de la DETR. En ce qui concerne le lotissement, nous sommes toujours en attente de l'estimation du géomètre Christophe BARBIER.

PROJETS INVESTISSEMENTS 2017

Monsieur le Maire rappelle les investissements envisagés au budget 2017 :

- Sécurisation de l'école Roger Mahuet
- Lotissement « La Croix »
- Accessibilité du stade et de la salle polyvalente

Monsieur le Maire souligne qu'il y a possibilité de demander des subventions complémentaires pour les travaux d'accessibilité du stade (place de stationnement PMR et aménagement des sanitaires). En l'occurrence, monsieur le maire propose de solliciter l'Etat (DSIL, DETR), la région des Pays De La Loire (pacte régional de la ruralité) ainsi que la réserve parlementaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents (14 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION), Autorise Monsieur le Maire à demander toutes subventions possibles

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2017

Le conseil municipal décide d'allouer pour l'année 2017, les subventions suivantes (article 6574) :

Comité des Fêtes de Cormes	400.00 €
Joyeux Cliquards de Cormes et Courgenard	100.00 €
Club Omnisport de Cormes	800.00 €
Familles Rurales de Cormes	400.00 €
Comité pour le Patrimoine de Cormes	250.00 €
Club Pêche Loisirs	30.00 €
Association des parents d'élèves de CORMES	400.00€
Collège Georges Desnos de la Ferté-Bernard (FSE)	125.00 €
La Prévention Routière	40.00 €
Comice Agricole du canton de la Ferté-Bernard	30.00 €
Don du sang	50.00 €

ATTRIBUTION DE CONTRIBUTIONS 2017

Le conseil municipal attribue les contributions pour 2017

PROJET EOLIEN

Monsieur le Maire informe ses collègues que le bureau d'étude énergie team poursuit le dossier éolien sur les communes de CHERRÉ et CORMES. Il sera réalisé prochainement une étude acoustique. Une réunion dont l'ordre du jour concernera uniquement ce projet éolien aura lieu fin mars (un jeudi). Il faut retenir que la CFE dégagée par l'implantation de ces éoliennes ira à la communauté de communes de l'Huisne Sarthoise dans le cadre de la fiscalité professionnelle unique. En conséquence, la CLECT devra déterminer si la communauté de commune reversera à la commune de CORMES une partie de la CFE.

CIRCUIT CYCLISTE DE L'HUISNE SARTHOISE

Ce circuit aura lieu le samedi 22 avril 2017 au départ de THÉLIGNY pour un retour à THÉLIGNY en passant par CORMES (entre autre) et les 9 nouvelles communes de la communauté de communes. 4 signaleurs sont nécessaires pour la sécurité de la course. Gérard CHAUVEL, Michel GERVAIS, Alain PICHER, et Didier TORCHÉ sont volontaires.

WEB-ENCHERES

Après contact et présentation en direct du site WEB-ENCHERES, il est proposé d'adhérer à ce système pour vendre tout le matériel communal inutile. Cette adhésion coûterait 400€ par an renouvelable 3 fois ou 400€ de droit d'entrée et une retenue de 10% sur le prix de vente. En conséquence, le conseil municipal décide d'établir un inventaire du matériel à vendre. Au vu de cet inventaire une décision sera prise.

EPANDAGE DES BOUES DE LA PAPETERIE DU BOURRAY DE ST-MARS LA BRIERE

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le dossier de demande d'épandage des boues de la papeterie du Bourray de St-Mars La Brière sur certaines parcelles agricoles de CORMES par la société SUEZ ORGANIQUE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents (14 voix pour, 0 voix contre, et 0 abstention)
Autorise la société SUEZ ORGANIQUE à épandre les boues de la papeterie du Bourray de St Mars La Brière sur certaines parcelles agricoles de CORMES

QUESTIONS DIVERSES

- *Affaire Clotilde ROUFFORT* : report de l'audience au 6 avril 2017.
- *Accessibilité* : transmission pour avis des différentes autorisations de travaux au service départemental d'incendie et de secours ainsi qu'à la commission d'accessibilité.
- *Fibre Optique* : compte rendu de la réunion de ce jour
- *PLUi* : réunion publique à CORMES le mardi 21 février 2017 à partir de 18h30 à la salle polyvalente (déviation)
- *Cimetière* : Patrick TOURNAT, adjoint en charge des travaux, informe ses collègues que la pose des caves-urnes est faite et que le jardin du souvenir est en cours de création.
- *PEDT* : Mathieu ALBERT, adjoint en charge de l'éducation, fait part à ses collègues qu'il rencontre régulièrement l'équipe enseignante les agents communaux ainsi que l'association des parents d'élèves pour le PEDT. Une réunion devrait avoir lieu courant février.
- *Perche Sarthois* : Gérard CHAUVEL, délégué au Perche, rend compte des dernières réunions et remet une documentation à chacun.
- *Décoration de Noël* : Michel GERVAIS va étudier les propositions du catalogue LEBLANC ILLUMINATIONS.

Fin de séance : 21h10